



Tabac : 20 ans d'abstinence annule le risque de cancer du rein

Rubrique : actualités - Date : jeudi 18 septembre 2003

L'arrêt de l'intoxication tabagique permet de réduire le risque de cancer du rein. Toutefois, il faut plus de 20 ans d'abstinence pour annuler ce risque induit par le tabagisme !

La relation entre tabagisme et cancer du rein étant beaucoup moins forte que la relation entre tabac et cancer du poumon ou des voies aérodigestives supérieures (cavité buccale, larynx, oesophage), l'impact du sevrage tabagique sur l'incidence de ce cancer a été analysé à partir des données issues entre 1986 et 1989 du registre d'une population américaine. Ainsi, quatre cent six cas ont pu être inclus (âge compris entre 40 et 85 ans).

Les principaux résultats auxquels parvient cette étude sont les suivants :

Pour que le risque absolu de cancer du rein des ex-fumeurs rejoigne celui d'une population n'ayant jamais fumé, il faut atteindre au moins 20 ans de sevrage complet ! Ce résultat est peu lié à l'importance ou à la durée du tabagisme qui a précédé ces vingt années d'abstinence. Des périodes plus courtes d'abstinence, que ce soit moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans, ne sont associées qu'à une réduction modérée du surcroît de risque de cancer du rein.

D'autres études ont analysé ce lien entre tabagisme et cancer du rein. La plus vaste série (1.732 cas) a été publiée en 1995 ; elle ne montrait une faible décroissance du risque que pour ceux ayant cessé de fumer depuis plus de 25 ans. Mais cette étude n'atteignait pas au plan méthodologique le degré de sophistication de celle qui vient d'être publiée.

Que faut-il retenir de tout cela ?

Principalement que le sevrage tabagique s'accompagne toujours d'un bénéfice, mais que pour annuler un risque induit par le tabagisme, il faut parfois attendre de nombreuses années. Autrement dit, il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer & mais il est toujours trop tôt pour commencer !